Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260320-2026_29-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 29

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**27**
Quorum :	**14**
Présents :	**25**
Représentés :	**02**
Votants :	**27**
Date de la convocation : 16 mars 2026	**Date de l'affichage :** 16 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Monsieur Antoine GEFFRAY, Maire.

Présents : Antoine GEFFRAY, Maire – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Dominique MARION – Olivier DESPREZ – Yannick BESNARD – Thierry BARRON – Marc LEBOISNE – Daniel FEVRIER – Katia BONNANT – Nadine BACHELIN – Véronique BRASSIER – Marie-Claire MORLIER – Idrys CLARAC – Anne TAILLANDIER – Nicolas POIRIER – Sandrine DYLIS – Lionel COSSON – Christine FREIN – Madeleine VIEL – Sébastien LAMY – Guillaume CHANTREL – Angélique NOBLANC – Maxime ROCHETTE – Clément VAN CAUTEREN -

Excusées : Laurence POIRIER pouvoir à Sandrine DYLIS – Carole LEGUENET pouvoir à Katia BONNANT

M. Clément VAN CAUTEREN a été élu secrétaire de séance.

Objet de la délibération : DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS – (Nomenclature : 5.1) -

M. le Maire indique que :
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-1-1 et L 2122-2,
Considérant qu'il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints ;
Considérant que la détermination du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal ; sans que le nombre d'adjoints puisse excéder 30 % de l'effectif légal dudit conseil.
Ce pourcentage donne pour la commune de La Guerche de Bretagne un effectif maximum de 8 adjoints.
Il est proposé la création de 6 postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***DÉCIDE la création de 6 postes d'adjoints au maire.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 23 mars 2026

Clément VAN CAUTEREN
Secrétaire de séance

Antoine GEFFRAY
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE
LA GUERCHE DE BRETAGNE
35130

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr